

Etudiants en L2 Droit/Economie
Formulaire de candidature pour un séjour à l'étranger
en L3 Droit/Economie

ACCORD ERASMUS+
Pour l'année universitaire 2023-2024

Dossier à déposer au plus tard le lundi 13 février 2023 à 12h
au Bureau des Relations Internationales
de la Faculté de Droit, Economie, Gestion (Bureau 112)
et par mail à l'adresse : ri-deg@univ-angers.fr
en précisant : Dossier de candidature Erasmus en Droit/Economie

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Une photo d'identité pour la version imprimée (à coller sur le formulaire de candidature)
- Une photocopie des relevés de notes du bac et des années d'études après le bac, si disponible, pour les deux premières périodes ou le premier semestre 2022-2023.
- Un CV
- Une lettre de motivation (non manuscrite) en français dans laquelle vous aborderez également votre projet professionnel
- Si vous avez déjà passé le TOEIC ou le TOEFL ou une autre certification en langues, joindre également au dossier l'attestation correspondante
- Si vous envisagez une mobilité au cours de laquelle vos enseignements seront majoritairement en anglais et que vous n'avez pas de certification valide, faites établir une attestation de votre capacité à suivre des cours dispensés dans cette langue par votre enseignant d'anglais de l'année en cours ou de l'année précédente
- Si vous souhaitez partir en Espagne ou en Allemagne, faites établir si possible une attestation de votre capacité à suivre des cours dispensés dans l'une ou l'autre de ces langues par un enseignant de langues de l'université ou non.

Adresse en cas d'envoi du dossier par courrier :

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Bureau des Relations Internationales - 112
13 Allée François Mitterrand, BP 13633
49036 ANGERS Cedex 01

Etudiants en L2 Droit / Economie

Formulaire de candidature pour un séjour à l'étranger en L3 Droit/Economie

ACCORD ERASMUS+

Pour l'année universitaire 2023-2024

Formulaire de candidature à compléter :

NOM (en majuscules)* :

Prénom* :

Numéro d'étudiant* (**impératif**) :

Adresse postale * :

Téléphone* :

Adresse e-mail étudiante* :

Adresse e-mail personnelle :

Durée du séjour souhaitée : année 1er semestre 2nd semestre

(Ne cocher qu'une seule case. Attention, pour certaines universités vous n'avez pas le choix : voir les destinations possibles pages suivantes et powerpoint en ligne)

Photo à coller **pour le dossier en version papier**

Date* : / /

*Champs obligatoires

Les règles qui devront être appliquées dans le cadre d'un départ en L3 Droit/Economie

1. Nous avons maintenant 7 universités partenaires dans lesquelles nous avons signé un accord en Droit et un accord en Economie. Dans ces universités et pour éviter les conflits d'emploi du temps, il convient de partir un semestre en Droit et l'autre en Economie. Si vous partez dans le cadre d'une telle formule et que vous faites 40 ECTS en Droit et 40 ECTS en Economie, les mémoires (cf ci-dessous) peuvent ne plus être utiles.
2. L'année de L3 Droit-Economie comprend 80 ECTS. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter selon l'université d'accueil :
 - a. Un programme de 80 ECTS est accepté par l'université partenaire
 - b. Un programme de 60 ECTS uniquement est reconnu par l'université partenaire. Dans ce cas, il sera demandé à l'étudiant(e) de rédiger un mémoire de 10 000 mots en Droit et un mémoire de 10 000 mots en Economie pour obtenir les 20 ECTS manquants. Ce travail sera supervisé par les deux responsables de la Licence Droit/Economie.
3. Pour tout départ au semestre sur un accord Eco/Gestion ou Droit, il est demandé à chaque étudiant(e) de proposer un programme de 20 ECTS soit en Droit, soit en Economie. Les 20 ECTS manquants en Droit ou en Economie devront faire l'objet d'un mémoire de 20 000 mots qui donnera lieu à une soutenance et supervisé par l'un des deux responsables de la Licence Droit/Economie.
4. L'étudiant qui part à l'année devra partir un semestre sur un accord de Droit et un semestre sur un accord Economie-Gestion. **Il est alors impératif de veiller à ce que les calendriers académiques des deux universités d'accueil ne se chevauchent pas s'il ne s'agit pas de la même université.**
5. Tous les accords erasmus+ en Droit et en Economie/Gestion sont listés sur ce dossier de candidature. **Toutefois, étant donné la spécificité de la Licence Droit/Economie, il faut vérifier la cohérence de chaque accord souhaité avec la durée de la mobilité et les attentes de la Licence (consultez les liens qui sont donnés sur les powerpoints de présentation de chaque accord).**
6. Si vous avez candidaté sur les programmes ISEP, BCI ou accords bilatéraux USA gérés directement par le Direction de l'International (c'est-à-dire pour toutes les composantes de l'Université d'Angers en même temps) et que votre dossier a été retenu, vous ne pouvez pas candidater sur les accords listés sur ce dossier de candidature.

REMARQUE : les accords avec le Royaume-Uni nécessitent de signer avec chaque université, un accord bilatéral. Aucun accord n'a pour l'instant abouti. C'est la raison pour laquelle ces accords ne sont pas proposés officiellement. Toutefois, vous pouvez signaler votre intérêt (voir pages suivantes).

Période de mobilité désirée :

- Départ à l'année – Semestre 1 en Droit et semestre 2 en Economie
- Départ à l'année – Semestre 1 en Economie et semestre 2 en Droit
- Départ au premier semestre en Droit
- Départ au premier semestre en Economie
- Départ au second semestre en Droit
- Départ au second semestre en Economie

(Ne cocher qu'une seule case. Attention, pour certaines universités vous n'avez pas le choix : voir les destinations possibles pages suivantes et powerpoint en ligne)

Les pays et universités d'accueil

Sélectionnez une case au moins.

Si vous sélectionnez plusieurs cases, indiquez un ordre de préférence. Les sites web des universités sont accessibles à partir du powerpoint de présentation des accords. Nous avons des places uniquement dans les universités listées ci-dessous, en tenant compte des particularités précisées sur le powerpoint présenté sur la page internationale de notre UFR. Il est de la responsabilité de chaque étudiant de tenir compte de ces spécificités.

Les accords en Economie-Gestion

Allemagne, Universität, PASSAU
Allemagne, Universität, LEIPZIG
Allemagne, Otto-Von-Guericke-Universität, MAGDEBURG
Allemagne, Hochschule Harz, Université de HOCHSCHULE HARZ
Belgique, Université de NAMUR
Belgique, Université de Saint-Louis, BRUXELLES
Espagne, Universidad Pablo de Olavide, SEVILLE
Espagne, Universidad Rey Juan Carlos, MADRID
Universidad Autónoma de Madrid
Espagne, Universitat Jaume I, CASTELLO
Espagne, Universitat Politècnica de VALENCE
Espagne, Universidad de OVIEDO
Finlande, Haaga-Helia, HELSINKI
Hongrie, Université de DEBRECEN
Hongrie, Université de SZEGED
Italie, Università degli Studi di Pavia, PAVIE
Italie, Università degli Studi di Pisa, PISE
Italie, Università degli Studi di Modena, MODENE
Italie, Università degli Studi di MACERATA
Italie, Università degli Studi di Catania, CATANE, SICILE
Lettonie, Latvijas Universitāte, LATVIJAS RIGA
Lituanie, ISM, University of Management and Economics, VILNIUS
Macédoine, American College University SKOPJE
Pologne, Université Nicolas Copernic, TORUN
Pologne, Université AGH of Science and Technology, CRACOVIE
Pologne, Uniwersytet Łódzki, LODZ
Portugal, Instituto Politécnico de PORTO, ISCAP
Roumanie, Université Babes-Bolyai, CLUJ
Roumanie, West University of TIMISOARA
Roumanie, University of Economics Studies, BUCAREST
Turquie, Galatasaray Universitesi, GALATASARAY

Les accords en Droit

Allemagne, Fachhochschule Westküste, HEIDE
Allemagne, Universität, BAYREUTH
Allemagne, Universität, MANNHEIM
Allemagne, Universität, PASSAU
Belgique, Université Libre de BRUXELLES
Belgique, Université de Saint-Louis, BRUXELLES
Espagne, Universidad de GRANADA
Espagne, Universitat Jaume I, CASTELLO
Espagne, Universidad de OVIEDO
Hongrie, Université de SZEGED
Irlande, University of LIMERICK
Irlande, Technological University DUBLIN
Italie, Università degli Studi di FOGGIA
Italie, Università degli Studi Mediterranea di REGGIO CALABRIA
Italie, Università degli Studi di ROMA LA SAPIENZA
Italie, Università degli Studi di Pisa, PISE
Luxembourg, Université du LUXEMBOURG
Pologne, Université Nicolas Copernic, TORUN
Roumanie, Universitatea Alexandru Ioan Cuza, IASI
Roumanie, University of Economics Studies, BUCAREST
Turquie, Université de GALATASARAY

Accords bilatéraux actuellement en négociation avec l'Ecosse

(merci de cocher une ou les deux cases si vous êtes éventuellement intéressé)

Ecosse, University of West of Scotland (UWS) (Economie-Gestio)

Ecosse, University of Strathclyde (Droit et Economie-Gestion)